

Conseil d'école Extraordinaire par visio-conférence
Jeudi 07 mai 2020
Compte rendu

Présents :

Enseignantes Maternelle : Christine SO, Marie-Hélène HERVELIN, Jessica LABONNE (directrice)

Enseignantes Elémentaire : Pascal JUDE, Carole BOBEAU, Laura VIDAL, Julie DUBOIS, Corinne LEBLANC (directrice)

Monsieur le Maire : Mr MORONVAL

Madame l'adjointe au maire en charge des affaires scolaires : Muriel HARYMBAT

Mesdames les Représentantes des parents d'élèves : Laëtitia MAERTENS, Audrey MACCIONI, Céline GOUIN, Audrey HEINEN, Heidi COURTOT, Leslie MOUSSION, Caroline CALVEZ

Excusées :

Madame l'Inspectrice de la circonscription Niort-Sud : Madame BARZOTTI

Enseignantes : Farida BENABDI, Céline GUILBAUD

Madame la Représentante des parents d'élèves : Ludivine ESCANDELL

ORDRE DU JOUR :

Plan de déconfinement et mise en place du protocole sanitaire pour la réouverture des écoles de BESSINES.

1. Enfants prioritairement accueillis :

Sur décision gouvernementale, la fréquentation scolaire est laissée à l'initiative des familles et n'est donc pas obligatoire en présentiel. Un recensement auprès de toutes les familles a été effectué pour connaître les décisions de chacune d'entre elle. Le nombre d'enfants annoncés ne permet pas d'accueillir tous les enfants en même temps à l'école. A partir du 11 mai, chaque comité local de déconfinement et/ou chaque conseil d'école doit établir un choix concernant l'accueil des enfants.

⇒ **Les membres du conseil d'école réunis ce soir, ont décidé de poursuivre les choix gouvernementaux déjà en place : donner la priorité d'accueil aux enfants dont les parents ont des professions dites prioritaires (« personnels nécessaires à la gestion de la crise »).**

2. Rythmes scolaires :

Les enseignants présents en classe ne sont pas tenus de poursuivre en parallèle un enseignement à distance. Pour autant, les deux équipes enseignantes de BESSINES souhaitent, assurer une continuité pédagogique (distanciel), avec néanmoins des allègements pour les élèves ne reprenant pas le chemin de l'école.

⇒ **Afin d'aider les enseignants à mener de front ces deux enseignements (présentiel et distanciel), la municipalité accepte de prendre en charge, tous les mercredis matin, les enfants des familles dites prioritaires. Ainsi Les mercredis matin, seuls les enfants des familles prioritaires seront accueillis par les services de la municipalité, sous forme de garderie. Les horaires du mercredi seront identiques à ceux déjà en vigueur (8h35/11h45). Les enfants devront être récupérés à 11h45, puisqu'il n'y aura pas de repas possible ce jour-là.**

3. Protocole d'accueil et Plan de Déconfinement :

Le protocole d'accueil des élèves ainsi que le plan local de déconfinement sont présentés, modifiés et validés par l'ensemble des membres du conseil d'école.

⇒ Les écoles de BESSINES vont donc pouvoir rouvrir progressivement sur la base d'une semaine de 4 jours d'école : lundi, mardi, jeudi, vendredi. La réouverture des écoles est prévue pour le **mardi 12 mai**, pour **l'école maternelle** et le **jeudi 14 mai**, pour **l'école élémentaire** (Les enfants des familles prioritaires seront accueillis, le mardi 12 mai par les services de la municipalité, sous forme de garderie.)

4. Remerciements :

⇒ Monsieur MORONVAL remercie tous les membres du comité local de déconfinement, qui s'est réuni le lundi 04 mai, pour le travail.

⇒ Les directrices remercient Mme MACCIONI pour l'organisation de cette visio-conférence.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme LABONNE lève le conseil d'école extraordinaire à 19h45.

La directrice, Jessica LABONNE